



## SCP DE ARRIBA – DEMEY – PREVET – AMIOT – SALLARD

Société Civile Professionnelle d'Huissiers de Justice Associés  
Compétents sur le Département de l'Eure

E-Mail: [contact@hdj27.fr](mailto:contact@hdj27.fr)  
Site Internet: [www.hdj27.fr](http://www.hdj27.fr)

Références à rappeler :

Dossier : 3162099 - CHM/JL  
Affaire : HSBC FRANCE / PERNEL  
Alain Roger G

CHM/JL

Vos références :  
HSBC/PERNEL

### SELARL TAVIEAUX MORO - DE LA SELLE

6 Rue de Madrid  
75008 PARIS

EVREUX, le 25/05/2016

Monsieur le Directeur,

Je vous retourne sous ce pli la première expédition de l'acte que vous m'avez chargé de régulariser dans cette affaire.

Conformément à votre demande, j'ai établi la facture au nom de votre client.

Votre bien dévoué.

**Bureau d'EVREUX**  
24 Rue Saint Thomas  
BP 924  
27009 EVREUX CEDEX  
Tél: 02.32.33.06.70  
Fax: 02.32.62.42.47

Bureau de BERNAY  
Successesseur de  
Maître J.J. MASSONNET  
4 Rue G. de la Tremblaye  
27301 BERNAY CEDEX  
Tél: 02.32.43.00.60  
Fax: 02.32.43.38.95

Bureau de CONCHES EN OUCHE  
33 Rue Sainte Foy BP 40  
27190 CONCHES EN OUCHE  
Tél: 02.32.30.23.02  
Fax: 01.73.72.74.39

Bureau de SAINT ANDRE DE L'EURE  
Salle des ventes aux enchères  
56 Bis Rue du Chanoine Boulogne  
27220 ST ANDRE DE L'EURE  
Tél: 02.32.37.31.33  
Fax: 02.32.37.18.88

Bureau de VERNEUIL SUR AVRE  
474 Rue de la Madeleine  
27130 VERNEUIL SUR AVRE  
Tél: 02.32.58.89.99  
Fax: 02.27.34.10.52



**Paiement par C.B.**  
par téléphone et en ligne sur  
[www.hdj27.fr](http://www.hdj27.fr)

Votre Identifiant : 117121  
Votre Mot de passe : 410412





# SCP DE ARRIBA – DEMEY – PREVET – AMIOT – SALLARD

Société Civile Professionnelle d'Huissiers de Justice Associés  
Compétents sur le Département de l'Eure

E-Mail: [contact@hdj27.fr](mailto:contact@hdj27.fr)  
Site Internet: [www.hdj27.fr](http://www.hdj27.fr)

## Références à rappeler :

Dossier : 3162099 - CHM/JL  
Affaire : HSBC FRANCE / PERNEL  
Alain Roger G

CHM/JL

Vos références :  
HSBC/PERNEL

## Sté MSC ET ASSOCIES

256 bis rue des Pyrénées  
CS 92042  
75970 PARIS CEDEX 20

EVREUX, le 25/05/2016

## FACTURE : 16.05.3747

Monsieur le Directeur,

Conformément à la demande de SELARL TAVIEAUX MORO - DE LA SELLE, j'ai signifié un(e) PV DE DESCRIPTION SAISIE IMMOBILIERE.

Le détail de ce qui m'est dû est indiqué ci-après.

Libellé	Base HT	Exo	TVA	TTC
29 févr 2016 COMMANDEMENT DE PAYER VALANT SAISIE IMMOBILIERE	139,67	14,61	27,93	182,21
25 avr 2016 PV DE DESCRIPTION SAISIE IMMOBILIERE	384,27	13,04	76,85	474,16
COLLATIONNEMENT	30,00		6,00	36,00
Provisions				-182,21
Total	553,94	27,65	110,78	510,16
<b>Solde (en Euros)</b>				<b>510,16</b>

## Dont règlement à vos bons soins.

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Maître N. de ARRIBA Maître T. DEMEY Maître D. PREVET

Maître C. AMIOT

Maître M. SALLARD

**Bureau d'EVREUX**  
24 Rue Saint Thomas  
BP 924  
27009 EVREUX CEDEX  
Tél: 02.32.33.06.70  
Fax: 02.32.62.42.47

### Bureau de BERNAY

Successeur de  
Maître J.J. MASSONNET  
4 Rue G. de la Tremblaye  
27301 BERNAY CEDEX  
Tél: 02.32.43.00.60  
Fax: 02.32.43.38.95

### Bureau de CONCHES EN OUCHE

33 Rue Sainte Foy BP 40  
27190 CONCHES EN OUCHE  
Tél: 02.32.30.23.02  
Fax: 01.73.72.74.39

### Bureau de SAINT ANDRE DE L'EURE

Salle des ventes aux enchères  
56 Bis Rue du Chanoine Boulogne  
27220 ST ANDRE DE L'EURE  
Tél: 02.32.37.31.33  
Fax: 02.32.37.18.88

### Bureau de VERNEUIL SUR AVRE

474 Rue de la Madeleine  
27130 VERNEUIL SUR AVRE  
Tél: 02.32.58.89.99  
Fax: 02.27.34.10.52



**Paiement par C.B.**  
par téléphone et en ligne sur  
[www.hdj27.fr](http://www.hdj27.fr)



« Loi n°92-1442 du 31 décembre 1992 : La présente facture est payable Comptant. Toute somme non payée dans les 30 Jours est susceptible de porter intérêts à un taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal. »

SIRET n°47839574200032 RCS D'EVREUX - TVA Intracommunautaire numéro FR 47839574200016  
Déclarant CIL 142-1224 Conformément à la Loi informatique et liberté du 06 Janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser aux personnes habilitées de l'établissement. Membre d'une association agréée par l'administration fiscale, le règlement des honoraires par chèque est accepté  
Banque Caisse des Dépôt et Consignations Evreux IBAN: FR05 4003 1000 0100 0032 1509 R31



# **PROCES VERBAL DE DESCRIPTION**

**SCP N.de ARRIBA T.DEMEY D.PREVET  
A.AMIOT & M.SALLARD  
Huissiers de Justice Associés**

24, rue Saint Thomas  
BP 924  
27009 - EVREUX CEDEX  
Site : [www.hdj27.fr](http://www.hdj27.fr)  
[contact@hdj27.fr](mailto:contact@hdj27.fr)  
Tél. : 02 32 33 06 70



**Nathalie de ARRIBA - Thibaut DEMEY - Daniel PREVET  
Clara AMIOT - Marine SALLARD**  
Huissiers de Justice associés  
24 Rue Saint Thomas B.P. 924  
27009 EVREUX CEDEX  
Tél : 02.32.33.06.70 - Télécopie : 02.32.62.42.47  
contact@hdj27.fr  
www.hdj27.fr  
Cpt aff art 64 : CDC 0000321509 R

**PREMIERE EXPEDITION**

# **PROCES VERBAL DE DESCRIPTION**

**DU 25 AVRIL 2016**



**Nathalie de ARRIBA - Thibaut DEMEY - Daniel PREVET  
Clara AMIOT - Marine SALLARD**

**Huissiers de Justice associés  
24 Rue Saint Thomas B.P. 924  
27009 EVREUX CEDEX**

**Tél : 02.32.33.06.70 - Télécopie : 02.32.62.42.47**

**contact@hdj27.fr**

**www.hdj27.fr**

**Cpt aff art 64 : CDC 0000321509 R**

**PREMIERE  
EXPEDITION**

# **PROCES VERBAL DE DESCRIPTION**

**L'AN DEUX MILLE SEIZE  
LE VINGT CINQ AVRIL**

**A LA REQUETE DE :**

**La société HSBC FRANCE, anciennement dénommée Crédit Commercial de France, société anonyme au capital de 337.189.135,00 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 775 670 284, dont le siège social est à PARIS - 75008, 103, avenue des Champs Elysées, ladite société agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,**

**Elisant domicile en mon Etude,**

**Je, Thibaut DEMEY, membre de la Société Civile Professionnelle « Nathalie de ARRIBA, Thibaut DEMEY, Daniel PREVET, Clara AMIOT et Marine SALLARD », Huissiers de Justice Associés près le Tribunal de Grande Instance d'EVREUX y demeurant 24, rue Saint Thomas, soussigné,**

Procédant en exécution de l'Article R 322-1 du code des procédures civiles d'exécution à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires et complémentaires à ceux contenus dans le commandement de payer valant saisie immobilière.

Agissant en vertu d'un jugement contradictoire rendu en premier ressort par le Tribunal de commerce de PONT AUDEMER le 27 juin 2003 et d'un arrêt confirmatif rendu par la Cour d'appel de ROUEN en date du 5 avril 2005 précédemment signifié, et d'une inscription d'hypothèque judiciaire publiée au Service de la publicité foncière de BERNAY le 22 juin 2005, volume 2005V n° 481, renouvelée selon bordereau publié le 8 juin 2015, sous les références volume 2015V n° 330,

Me suis rendu ce jour commune de LES JONQUERETS DE LIVET - 27410, 2, Chemin de la Factière, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens immobiliers qui y sont situés et appartiennent à Monsieur PERNEL Alain Roger Georges, né le 9 novembre 1954 à LES JONQUERETS DE LIVET (27), de nationalité française, demeurant à SAINT AUBIN LE VERTUEUX - 27300, Le Moulin Neuf, 37, route de la Barre, dont la requérante se propose de poursuivre l'expropriation en la forme de droit.

Là étant en présence de Madame LAURENCE Elisabeth de la société ADELYS, en charge de l'établissement des diagnostics requis par la loi, j'ai pu constater ce qui suit :

L'immeuble à décrire est constitué d'un corps de ferme situé sur la Commune des JONQUERETS DE LIVET (Eure), comprenant :

- une maison à usage d'habitation construite en briques et couverte en ardoises, comprenant :
  - o au rez-de-chaussée : cuisine, arrière cuisine, salle à manger avec cheminée, salle de bains, w-c et chaufferie,
  - o à l'étage : quatre chambres, salle de bains avec w-c, grenier au-dessus,
- dépendances à usage de cellier,
- un bâtiment à usage de garage et d'ancienne écurie,
- un bâtiment construit en briques et couvert en ardoises, avec grenier (cave)
- terrain attenant,



le tout figurant au cadastre :

- section AB n°6 « Village de Jonquerets » pour une contenance de 4 ares et 8 centiares au sol (maison),
- section AB n°7 « Village de Jonquerets » pour une contenance de 5 ares et 95 centiares en jardin, première classe,
- section AB n°79 « Village de Jonquerets » pour une contenance de 32 ares et 54 centiares en verger, deuxième classe,
- section AB n°82 (ex 4p) « Village de Jonquerets » pour une contenance de 2 ares 65 centiares en jardin,
- section AB n°83 (ex 5p) « Village de Jonquerets » pour une contenance de 66 ares et 98 centiares,

Soit un ensemble de : 1 hectare 12 ares et 20 centiares

L'immeuble appartient à Monsieur PERNEL Alain suivant acte notarié de donation-partage reçu par Maître RONDEAU Michel, Notaire à BERNAY (27), le 8 avril 1995, publié et enregistré à la Conservation des Hypothèques de BERNAY le 10 mai 1995, sous les références Volume 1995 P n° 814.

La maison d'habitation et une partie des dépendances et du terrain sont louées à Monsieur BECKAERT Walter et Madame LETERTRE Mélanie, sans bail écrit depuis le 13 juillet 2015 pour un loyer mensuel de 790,00 Euros.

L'autre partie des bâtiments et prés serait louée à une exploitation agricole sans plus de précision.

---

### **Maison :**

La maison d'habitation est en briques. On y accède par une porte en bois vitrée, le verre est cassé. On entre dans une salle à manger. Au sol, carreaux de carrelages anciens. Plinthes périphériques carrelés. Au-dessus, présence d'une frisette en élévation. En hauteur une peinture blanche. Présence d'un radiateur en fonte avec vanne alimenté par une chaudière au fioul. La pièce est éclairée par une fenêtre en bois en simple vitrage (Photos n° 1 à 3).



On accède sur la droite à la pièce principale par une ouverture avec une porte en bois pleine. Au sol, carrelage. Plinthes périphériques carrelées. Sur les murs, un placo peint. Au plafond, frisette en PVC. Cette pièce est éclairée par deux fenêtres à doubles vantaux en simple vitrage en bois, ainsi qu'une porte qui donne sur l'extérieur. Je note un imposte au-dessus. L'ensemble est pourvu des installations électriques. Présence d'un radiateur en fonte avec vanne. On me déclare qu'il ne fonctionne pas. Ensuite, une ouverture à usage de salon avec une cheminée en briques et en pierres comprenant un conduit en crépis. Au sol, carrelage. Plinthes carrelées également. Au plafond, toujours une frisette en PVC. Les murs sont peints. La pièce est éclairée par deux fenêtres en bois simple vitrage. Je note un radiateur pour cette partie (Photos n° 4 à 13).

Ensuite, par une ouverture de la salle à manger on accède à la cuisine. Au sol, carrelage. Plinthes périphériques carrelées également. Sur les murs et au plafond, une peinture de couleur blanche. Carreaux de faïences apposés autour d'un évier en inox, et des meubles suspendus en formica ancien sur cette partie. La pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux et une fenêtre à simple vantail en simple vitrage. Présence d'un grand placard à deux portes, celui-ci donne sous l'escalier. Présence d'un radiateur avec vanne (Photos n° 14 à 19).

De la cuisine par une porte pleine, on accède à un petit dégagement qui dessert une porte extérieur vitrée sur l'arrière. Au sol, carrelage. Plinthes périphériques carrelées. Sur les murs et au plafond, une peinture (Photos n° 20 et 21).

Ce dégagement dessert une salle de bains composée d'une baignoire synthétique, un lavabo sur colonne et d'un bidet en grès émaillé de couleur rose. Au sol, carrelage. Sur les murs, carreaux de faïence et une peinture en élévation. La pièce est éclairée par une fenêtre à simple vantail avec verre style cathédrale. Présence d'un radiateur avec vanne (Photos n° 22 à 26).

Ensuite, par une porte pleine on accède aux toilettes. Au sol, carrelages. Plinthes périphériques carrelées. Sur les murs et au plafond, une peinture. Présence d'une cuvette de toilettes en grès émaillé blanche. Présence d'un radiateur avec vanne (Photo n° 27).

De la cuisine, on accède à l'étage par une porte en bois pleine et un escalier en bois avec rambardes. Présence d'une peinture sur les murs. Présence d'un radiateur. Cette partie est éclairée par une fenêtre simple vantail (Photos n° 28 à 32).





On arrive sur un grand couloir de desserte. Présence d'un radiateur en fonte qui m'est déclaré mal fonctionner. Dans le couloir, présence de deux fenêtres. Les murs sont en l'état (Photos n° 33 à 37).

On accède à une chambre par une porte en bois. Au sol, linoléum. Présence de frisette sur les murs. La pièce est éclairée par un velux (Photos n° 38 à 40).

Par la droite, on accède à une chambre d'enfant par une porte pleine. Au sol, plancher. Les murs sont peints partiellement. Présence d'un placard. La chambre est éclairée par une fenêtre ancienne à deux vantaux (Photos n° 41 à 46).

Ensuite, on accède à une salle de bain composée d'un lavabo sur colonne en grès émaillé, d'un toilette en grès émaillé et d'une douche. Au sol, carrelage. Sur les murs, carreaux de faïence. Peinture en élévation et au plafond. La pièce est éclairée par une fenêtre à simple vantail (Photos n° 47 à 50).

Le grenier n'est pas accessible car la porte est vissée, sous réserve (Photo n° 51).

Ensuite, on accède à une chambre d'enfant. Au sol, moquette. Sur les murs, un papier peint. Au plafond, peinture fissurée. La pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux en bois à simple vitrage. Présence d'un radiateur avec vanne (Photos n° 52 à 54).

On accède à la dernière chambre par une porte en bois. Au sol, moquette. Sur les murs, un papier peint. Au plafond, peinture. La pièce est éclairée par deux fenêtres à deux vantaux. Présence d'un miroir et d'un placard, ainsi qu'une plaque au niveau du conduit de cheminée (Photos n° 55 à 59).

## **EXTERIEUR ET DEPENDANCES :**

---

La maison d'habitation est en briques. Les fenêtres sont en bois à simple vitrage anciennes. Une toiture en ardoises, laquelle est en mauvais état. Présence de deux chiens-assis et de deux cheminées de chaque côté. En partie façade, un petit trottoir sur le devant (Photos n° 60 à 66).

On accède à la maison par une allée et un portail métallique à deux vantaux (Photos n° 67 à 69).



Sur le coté gauche, présence d'une petite parcelle en herbes à l'état de verger avec cinq pommiers cadastrée section AB n° 82 (Photos n° 69 à 72).

A droite de l'allée, une autre parcelle en herbage cadastrée section AB n° 79. L'ensemble est clos (Photos n° 73 à 86).

En façade de la maison, on accède sur la gauche à un ancien bâtiment compartimenté. Il n'existe aucune délimitation de clôture autour de ce bâtiment intégrant un corps de ferme (Photos n° 87 à 107).

Sur l'arrière de ce bâtiment, présence d'une partie atelier aménagée par le locataire avec de l'électricité (Photos n° 108 à 114).

Je prends deux clichés photographiques de l'arrière de ce bâtiment (Photos n° 115 et 116).

On accède derrière ce bâtiment à un herbage sur lequel il existe une dépendance en briques. Je prends des clichés photographiques de cette partie (Photos n° 117 à 134).

Sur l'arrière de la maison d'habitation, il existe une courette donnant accès à un cellier et à la chaufferie. Présence dans cette courette des installations d'assainissement individuel non-conforme (Photos n° 135 à 151).

J'annexe au présent procès-verbal de constat un plan de cadastre.

Parallèlement à mes opérations de description des lieux, un expert a réalisé les diagnostics légalement requis sur l'état des risques comportés par la propriété.

---

Puis afin d'illustrer les présentes constatations, j'ai pris cent cinquante et un clichés photographiques, visant l'immeuble sus-décrit et son environnement immédiat, qui seront et demeureront annexés au présent procès-verbal de description après avoir été certifiés conformes par moi.

Et de tout ce que dessus, j'ai, Huissier de Justice, susdit et soussigné, fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, sur sept feuilles du présent format, hors annexes.



**COUT : QUATRE CENT SOIXANTE QUATORZE EUROS ET SOIXANTE SEIZE CENTIMES, dont TREIZE EUROS ET QUATRE CENTIMES pour l'Enregistrement et SOIXANTE SEIZE EUROS ET QUATRE VINGT CINQ CENTIMES pour le Trésor Public.**

Coût du présent acte détaillé en Euros

Décret du 12 décembre 1996 Portant tarif des huissiers de justice en matière civile et commerciale

Art 6 et 7 Droit fixe :	0.00
Art 18 SCT :	7.67
Art 16 Honoraires :	376.60
Total H.T :	384.27
TVA 20% :	76.85
Art 20 Taxe forfaitaire :	13.04
Total T.T.C :	474.16

**Thibaut DEMEY**



Photo n° 01



Photo n° 02



Photo n° 03



Photo n° 04

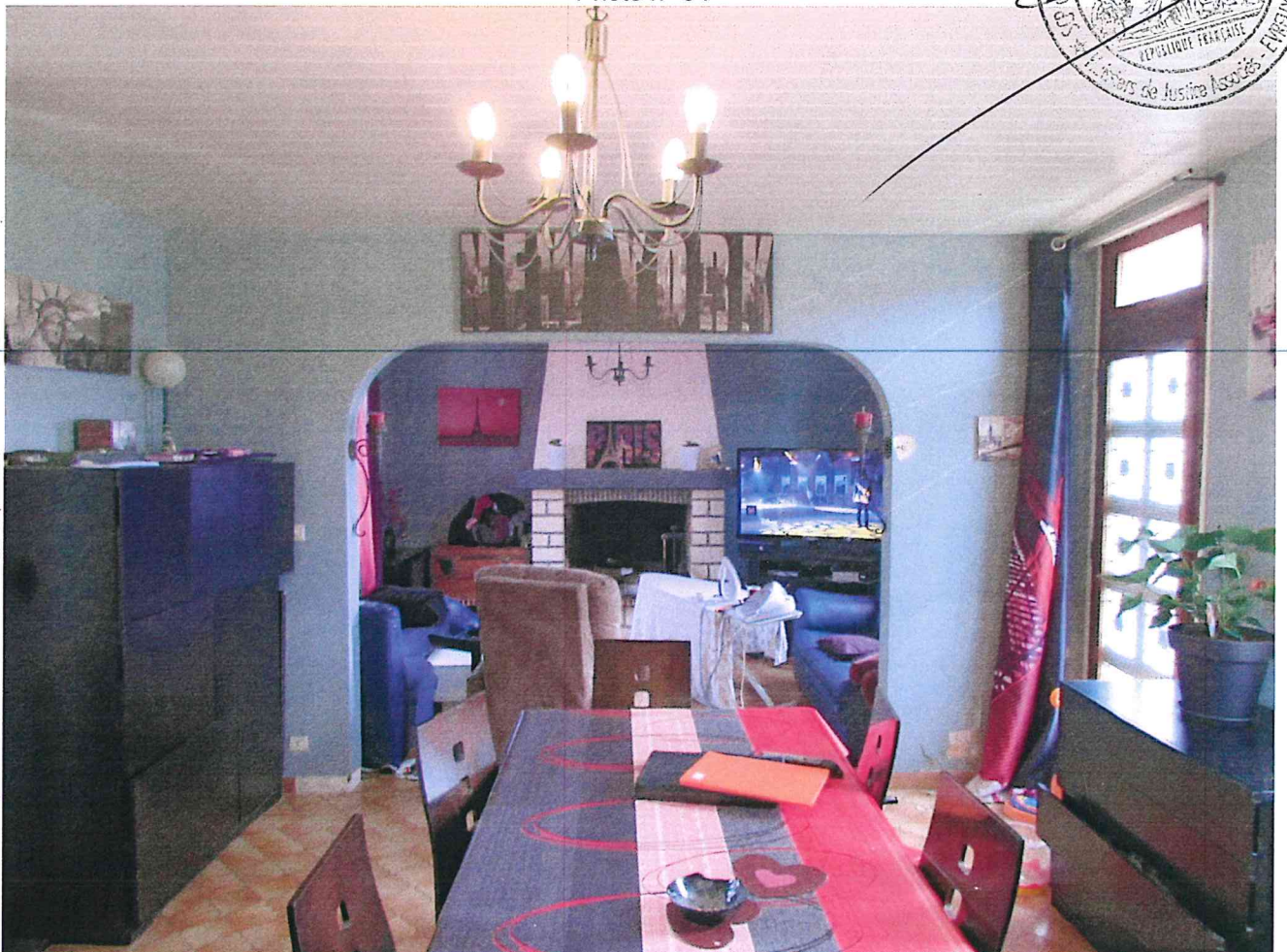


Photo n° 05



Photo n° 06



Photo n° 07



Photo n° 08

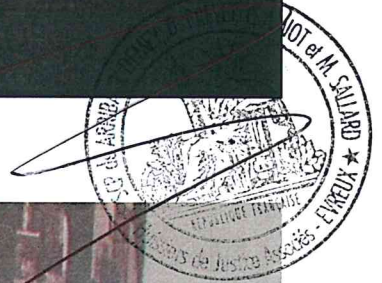


Photo n° 09



Photo n° 10

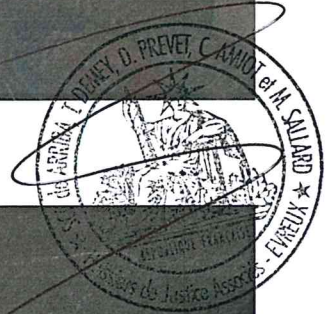




Photo n° 11



Photo n° 12

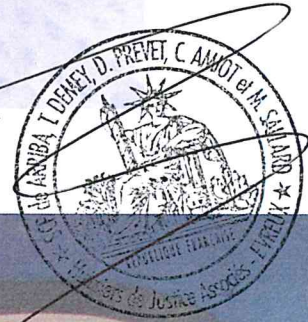


Photo n° 13



Photo n° 14

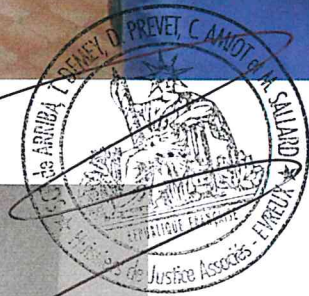


Photo n° 15



Photo n° 16



Photo n° 17



Photo n° 18

